

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse

**Herausgeber:** Technique agricole Suisse

**Band:** 37 (1975)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Nouvelles des sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Enfants transportés sur le tracteur

La 1ère partie de l'article de la FAT intitulé «Méthodes modernes pour le travail du sol, les semis, les plantations et l'entretien des cultures» a paru en tant que tiré à part et nous l'avons publiée dans le no. 3/75 de «Technique agricole». La Figure 11 (page 112) montre un tracteur avec une fraiseuse à lames et un rouleau émotteur en plein travail. Un enfant est assis sur le siège auxiliaire du garde-boue de gauche. Un de nos lecteurs du canton de Zurich, conscient des responsabilités d'un conducteur de tracteur, critique avec raison le fait que la Rédaction laisse publier de pareilles photos et se demande combien de temps il faudra encore atten-

dre jusqu'à ce que de telles imprudences soient finalement punies. Je fais volontiers mon mea-culpa. Il me faut cependant avouer que je n'avais pas prêté attention à l'enfant transporté sur ce tracteur. Nos lecteurs voudront bien m'en excuser et j'espère qu'ils ne prendront pas l'illustration en question comme modèle...

Par ailleurs, on ne peut que se réjouir en constatant que les efforts continuallement déployés par notre organisation et son périodique en vue d'accroître la sécurité portent tout de même leurs fruits de temps en temps. Merci pour la remarque dont il s'agit!

R. Piller

## Nouvelles des sections

### Section fribourgeoise

#### Assemblée générale 1975

Accent mis sur la formation des conducteurs et la prévention des accidents.

L'Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs (AEPT), organisation qui regroupe plus de 3500 adhérents, a tenu son assemblée générale vendredi 14 mars, à Farvagny-le-Grand, sous la présidence de M. Peter Trachsel, d'Ueberstorf. Des débats auxquels assistaient MM. H. Bächler, député, président de l'ASETA; Marti, directeur du Service de prévention des accidents, à Grange-Verney; Bonjour, de l'Association sœur vaudoise, et J. Magnin, vice-directeur FSA, il ressort que la préoccupation majeure des responsables de l'AFPT reste la prévention des accidents et la formation des conducteurs. A ce sujet, soulignons qu'en 1974, plus de 500 jeunes paysans ont participé aux cours de conducteurs de tracteurs, et réussi leurs examens. Comme devait le relever dans son rapport M.A. Roulin, vice-président, la mise sur pied de ces cours constitue une contribution efficace à la sécurité du trafic routier et à la prévention des accidents. Quant à M. Ch. Künzli, secrétaire, il rappela que l'association est active dans d'autres domaines: elle organise des démons-

trations de machines agricoles, offre son assistance à ses membres sur le plan technique et juridique, et apporte son concours aux efforts déployés par l'Association suisse pour l'organisation des cours techniques à Grange-Verney et Riniken. D'autre part, grâce à une convention signée avec 6 maisons fribourgeoises, l'association est en mesure de verser des ristournes aux propriétaires de tracteurs pour leurs achats de lubrifiants ou carburants. Les membres retirent donc des avantages intéressants.

Au cours de l'assemblée, les sociétaires acceptèrent les comptes de l'exercice, après rapport de M.P. Yerly, député, Treyvaux, au nom des réviseurs. Puis l'on entendit M. le député H. Bächler, qui releva l'activité dynamique de l'Association fribourgeoise, et émit quelques considérations sur l'évolution de la mécanisation agricole. Parlant du coût élevé des machines, il encouragea les agriculteurs à adopter des formules communautaires, surtout pour les engins qui s'y prêtent. M. Th. Elschinger, député, parla de politique agricole, et exprima ses soucis au sujet de la réalisation intégrale des demandes déposées par l'Union suisse des paysans. Quant à M. Bonjour, il apporta les salutations de l'Association vaudoise des propriétaires de tracteurs.

L'assemblée se termina par un film sur l'extraction du pétrole au fond des mers, film projeté par M. Telley, de la Station du machinisme, à Grangeneuve.

F.M.

## Section genevoise

### Assemblée générale 1975

Très belle et chaleureuse assemblée que celle de l'Association genevoise des propriétaires de tracteurs, qui s'est tenue le 30 janvier dernier, à la salle communale de Satigny. En effet, il s'agissait de remplacer le dévoué président M. Georges Pottu, de Malval, à son poste depuis 1954. Son successeur, M. René Chollet, a su remercier et féliciter M. Pottu pour le dévouement et l'activité déployés durant ces nombreuses années, et lui remit une magnifique channe souvenir en gage de reconnaissance. L'assemblée, par applaudissements, décerna à M. Pottu le titre de président d'honneur.

Devant une nombreuse assistance, M. Pottu, à 14 h. 30, salua tout d'abord les invités parmi lesquels les représentants du Service de l'agriculture, du Bureau des automobiles, du Cercle des agriculteurs, de la Chambre genevoise d'agriculture. La partie officielle comprenait la nomination du président et du comité. Le nouveau président, M. Chollet, sera entouré de M. Pierre Graber, vice-président, et de neuf membres adjoints.

Les comptes, les rapports divers, furent acceptés à l'unanimité.

M. Pottu passa la parole ensuite à M. Fragnières, directeur du Bureau des automobiles du canton de Genève, qui dit toute la satisfaction de son administration, pour la façon dont les inspecteurs de ses services furent accueillis par les propriétaires de tracteurs lors des contrôles périodiques des machines. Ces contrôles se faisaient pour la première fois cette année et furent profitables à tous. Il est recommandé aux propriétaires qui possèdent des engins dépassant 2,50 m. de large et circulant sur route, de prendre contact avec le Bureau des autos, afin d'obtenir l'immatriculation de ces engins et l'autorisation de circuler. Ne pas oublier que de gros ennuis peuvent être évités avec des assurances RC, en prenant toutes les précautions d'usage. Dans ce même ordre d'idées, il est rappelé que les véhicules sur route, dont les matériaux transportés dépassent

le véhicule d'un mètre de longueur, doivent, selon la loi sur la circulation routière, avoir un signal «Pyramide» rouge et blanc, réfléchissant, suspendu à la fin du convoi. M. Fragnières fut remercié par M. Pottu, pour l'amabilité dont ont fait preuve ses sujets à l'égard des paysans genevois.

M. Barraud, vice-président de la section vaudoise, eut ensuite d'aimables paroles à l'égard de M. Pottu et de M. Chollet, ancien et nouveau présidents.

L'ordre du jour étant épousé, le président leva cette instructive réunion en conviant les participants à visiter le «Géant» voisin, c'est-à-dire les installations du CERN, à Meyrin.

R. PAGET

## L'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs agricoles

organise pour tous les agriculteurs du canton et plus particulièrement pour ses membres

### Une campagne de regommage de pneus

avec des rabais fort intéressants. Montage possible à domicile, sans déplacement pour l'agriculteur.

à découper

Nom: .....

Prénom: .....

Domicile: .....

Tél.: .....

Membre A.N.P.T. oui / non

Veuillez m'adresser vos conditions pour:

Regommage de pneus – dimensions: .....

Pneus neufs – dimensions: .....

Batterie – type: .....

Bulletin à retourner à **N. HIRSCHI, Pneus - Outilage 2065 Savagnier, téléphone 038 - 53 21 40.**

Le numéro 9/75 paraîtra  
le 17 juillet 1975

**Dernier jour pour les ordres d'insertion:  
25 juin 1975**

Annonces Hofmann, case postale 17,  
8162 Steinmaur, Tel. (01) 94 19 22 - 23